



Relance de Certegy frais abusif

Par **sophie20a**, le **17/02/2017 à 14:08**

bonjour...

j'ai fait en novembre 2016 une provision pour un cheque non honoré dès que je l'ai su...il a donc été débité à la deuxième presentation avant de recevoir une premiere lettre de CERTEGY. J'ai reçu une SECONDE lettre de CERTEGY aujourd'hui fevrier 2017 me demandant des frais à payer de 45 euros, ce que je conteste...comment puisje regler ce problème?merci d'avance